

ATELIERS ARTISTIQUES

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier reçu le : Complet Incomplet (inscription non valide)

Pièces manquantes : Complet le :

Responsable principal	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/>
Nom Prénom		
Adresse		
Ville / Code Postale		
N° Domicile		
N° Portable		
Email		
Profession		
N° Bureau		

ENFANT

<p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :/...../.....</p>	<p>Collez ici</p>
--	-----------------------

Personne à prévenir en cas d'urgence : Téléphone :

	MERCREDI
Jeu d'échec Théâtre anglais Dessin/Calligraphie Couture/Broderie/Crochet	<input type="checkbox"/> 13h - 15h

***l'inscription donne accès aux différents ateliers**

Je certifie que toutes les informations portées sur la présente fiche d'inscription sont exactes.

Signature :

Règlement Intérieur

2021/2022

Le présent Règlement a pour objet de définir les formalités d'inscription.
En vous inscrivant vous êtes engagés à le respecter dans son intégralité.

Tous les enseignements commencent à partir du **mercredi 22 septembre 2021** et prennent fin le **mercredi 01 juin 2022**. Les cours n'ont pas lieu les jours suivants :

Vacances	Mercredis	
Toussaint	27/10/2021	03/11/2021
Noël	22/12/2021	29/12/2021
Hiver	23/02/2022	02/03/2022
Printemps	27/04/2022	04/05/2022

Ponctualité, assiduité et attitude

La ponctualité et l'assiduité sont indispensables à la progression et au bon déroulement des ateliers.

Inscription et participation financière

Avant d'accéder aux cours, vous êtes tenus de remplir les formalités administratives et de régler la totalité de la participation financière. Vous avez la possibilité de payer en 2 fois, en déposant 2 chèques établis à l'ordre de "Fort school association " Le premier sera encaissé le 15 octobre 2021, et le 2^{ème} chèque sera encaissé le 15 janvier 2022. Un chèque de caution devra être ajouté à votre dossier, en cas de paiement en plusieurs fois par espèces.

Frais de dossier : 35 €

✓ **Frais annuel :** 150€ (+35€ de frais de dossier)

Importance du présent Règlement

L'association ne saurait, en aucun cas, être tenue pour responsable en cas d'interruption provisoire ou définitive des ateliers, pour une raison de force majeure (problèmes de locaux, de personnel, restrictions gouvernementales...). Dans un tel cas, seule la période restante à courir serait reportée ou maintenue en ligne. Vous ne sauriez prétendre à une quelconque indemnité supplémentaire. En cas de départ volontaire ou d'exclusion pour non-respect du Règlement, en cours d'année, vous ne pouvez prétendre à aucun remboursement. **Toute inscription est due à l'année.**

En cas d'annulation de l'inscription, vous devrez envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception au responsable de Fort School dans les 15 jours qui suivent la date de votre inscription (le cachet de La Poste faisant foi). Tout Règlement signé emporte l'adhésion à l'ensemble de ses clauses. Aucune contestation ne sera admise, quel qu'en soit le motif.

Veillez réécrire à la main la phrase suivante :

« J'admets avoir lu l'ensemble du Règlement et en accepter les termes sans réserve »

.....

Date :

Signature :

FICHE SANTÉ

Problèmes de santé (allergies, régimes, maladies...):

.....

... Traitement en cours, médicaments prescrits :

.....

... Précautions particulières à prendre (si lieu):

.....

... Vaccinations:

L'enfant doit être à jour dans ses vaccinations obligatoires. Dernier rappel DTP (recommandé tous les 5 ans) → Merci de fournir la photocopie du carnet de vaccination à jour.

Assurance scolaire:

Nom de la compagnie:.....

N° de contrat :.....

En cas d'accident: Fort School s'efforce de prévenir rapidement la famille.

Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

Nom et numéro de téléphone de la personne à prévenir :

.....

En cas d'urgence, l'enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagner de sa famille.

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

.....

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, que vous jugez utiles de porter à la connaissance des responsables, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention de la Direction.

Nous certifions que les informations fournies sont exactes.

A, le

Noms et signatures des parents :

Informations importantes :

Tarif pour l'inscription de plusieurs enfants :

à partir du

2ème enfant → 140€ (+ frais de dossier)

du 3ème enfant → 130€ (+ frais de dossier)

du 4ème enfant → 120€... (+ frais de dossier)

Documents à apporter au dossier de votre enfant

- 2 Photos d'identité récentes
- Une photocopie du livret de famille (parents et enfant)
- Une copie des vaccinations (carnet de santé)
- Une attestation d'assurance scolaire en cours (2021/2022)

Pour rappel :

Dossier incomplet = inscription non valide.

Toute inscription est due à l'année.